



MARCHES PUBLICS AVENANT N° 2

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Communauté de Communes du Pilat Rhodanien
9 RUE des prairies
42410 PELUSSIN

Représentée par son Président, M. Serge RAULT

B - Identification du titulaire du marché public

GEOA
Impasse de l'église
07570 LABATIE D'ANDAURE
Tel : 09.62.55.98.29
Port : 06 82 95 56 40
Site internet : www.geoa.fr
@-mail : contact@geoa.fr
SIRET : RCS Aubenas 491 685 061 00013

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

Prestation d'études de faisabilité à la parcelle pour la définition d'une installation d'assainissement non collectif

- Date de la notification du marché public : 02 Avril 2021
- Durée d'exécution du marché public : 1 an renouvelable 3 fois
- Montant initial du marché public : Accord cadre à bon de commande – Montant maximum 20 000 HT/an
 - Taux de la TVA : 20%

D - Objet de l'avenant

■ **Modifications introduites par le présent avenant :**

Considérant la poursuite d'une période de forte inflation économique, la formule de révision des prix, actée par l'avenant n°1 notifié le 25 mai 2022, modifiant l'article 6.2 du CCAP, pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, est reconduite jusqu'au 31 mars 2024.

A savoir :

Les prix de l'accord-cadre sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois qui précède celui de la date limite de réception des offres ; ce mois est appelé " mois zéro ".

Les prix sont révisés annuellement par application aux prix de l'accord-cadre d'un coefficient Cn donné par la formule :

$C_n = 15.0\% + 85.0\% [(0.7 \text{ FSD2 (n)} / \text{FSD2 (o)}) + (0.3 \text{ IPC - 001764104 (n)} / \text{IPC - 001764104 (o)})]$

selon les dispositions suivantes :

- Cn : coefficient de révision.
- Index (n) : moyenne pondérée des indices parus entre chaque échéance annuelle de révision des prix (somme des indices parus chaque mois /12 mois ; pour les mois où l'indice n'est pas paru, c'est le dernier indice connu qui est retenu)
- Index (o) : valeur de l'index de référence au mois zéro.

Les prix ainsi révisés sont invariables durant cette période.

La révision définitive des prix s'opère sur la base de la dernière valeur d'index publiée au moment de l'application de la formule. Aucune variation provisoire ne sera effectuée.

Les index de référence, publié(s) au Moniteur des Travaux Publics ou par l'INSEE, sont les suivants :

Code	Libellé
FSD2	(Indice de remplacement du PSDB, PSDC, et PSDT)
IPC - 001764104	Indice des prix à la consommation - Base 2015 - Ensemble des ménages - France métropolitaine - Nomenclature Coicop : 07.2.2 - Carburants et lubrifiants pour véhicules de tourisme


En accord avec le titulaire du marché, la révision des prix s'appliquera à compter 1^{er} juin 2023.

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
MARUIC Sébastien	Labatie d'Andaure Le 31 mai 2023	 www.geoa.fr siège Social Impasse de l'Eglise 07070 LABATIE D'ANDAURE Tel 09 84 08 81 49 - Fax 09 82 56 98 29 contact@geoa.fr Siret : 491 685 081 00013 - APE : 7112 B

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Pélessin, le 21/06/2023

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

Le Président
Serge RAULT



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/06/2023

Affichage : 22/06/2023

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)***■ En cas de notification par voie électronique :***(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*